

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément à la Loi sur les cités et les villes, il me fait plaisir de vous présenter le Rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, couvrant les années 2003 et 2004, de même que les prévisions pour 2005.

Les résultats financiers au 31 décembre 2003

Les dépenses de l'arrondissement ont été de 46 707 400 \$ en 2003, soit 112 900 \$ de plus que prévues; ce qui dénote une dotation initiale insuffisante pour l'arrondissement. Par ailleurs, les revenus ont été de 2 555 370 \$, en hausse de 834 070 \$ par rapport aux prévisions.

L'année financière se terminant au 31 décembre 2003 nous avait ainsi permis de dégager un surplus de 721 500 \$. Ce surplus était attribuable aux revenus supérieurs entraînés par la forte demande de permis, aux économies réalisées à la suite de faibles précipitations de neige et à une gestion des plus rigoureuses.

La participation de 273 800 \$ à l'équilibre budgétaire 2004 de la Ville de Montréal avait cependant réduit d'autant ce surplus.

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2004

En 2004, le budget des dépenses a été établi à 48 350 000 \$ alors que celui des revenus l'a été à 1 800 000 \$.

L'arrondissement prévoit déposer un bilan final qui respectera, à la fin du présent exercice, ce cadre budgétaire, sous réserve qu'aucun ajustement supplémentaire, provenant du Service des finances de la Ville de Montréal, ne vienne changer les résultats obtenus.

Le programme triennal d'immobilisations 2004, 2005 et 2006

Le budget consacré au programme triennal d'immobilisations 2004, 2005 et 2006 a été de 9 700 000 \$. En y ajoutant les sommes non utilisées en 2003, le budget net du programme s'est chiffré à 14 000 000 \$ en 2004.

Les principales réalisations ont touché le programme de réfection routière, de même que l'aménagement de parcs, l'amélioration de l'équipement sportif et la réfection d'immeubles.

L'orientation générale du budget de l'année 2005

L'administration de l'arrondissement prévoit contenir encore les dépenses, en 2005, tout en maintenant le niveau de services aux citoyens. Elle entend ainsi soumettre au conseil municipal de Montréal un budget des dépenses de 51 515 800 \$ et de 530,2 années-personne.

L'arrondissement prévoit en outre réaliser des revenus de 1 853 000 \$.

Le budget triennal des immobilisations 2005, 2006 et 2007

Le programme triennal d'immobilisations 2005, 2006 et 2007 reflètera les choix de l'administration de maintenir en bonne condition le patrimoine immobilier municipal, et plus particulièrement les installations dédiées directement aux services aux citoyens. Il convient de noter qu'une contribution de 1 189 000 \$ pour la gestion de l'eau a diminué d'autant l'enveloppe du PTI. L'arrondissement s'attend ainsi à se voir attribuer par le conseil municipal de Montréal une somme au net de 7 656 000 \$.

Voilà donc un aperçu de la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Nous croyons qu'elle reflète une gestion rigoureuse et fait preuve d'un souci constant d'améliorer les services aux citoyens.

La mairesse d'arrondissement,

Denise Larouche
Rosemont–La Petite-Patrie